



MAIRIE de NOIRÉTABLE  
LOIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201592-20260323-A2026\_03\_32-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2026

2026.03.32

**ARRETE MUNICIPAL**

**Délégation de fonction et de signature au profit de M. Johan TAMAIN,  
Troisième Adjoint au Maire**

Le Maire de NOIRETABLE,

VU l'article L.2122-18 du Code des collectivités territoriales conférant au Maire le pouvoir de déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du Conseil municipal ;

VU le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal en date du 20/03/2026 portant élection des adjoints au Maire.

CONSIDERANT que M. Johan TAMAIN a été élu 3<sup>ème</sup> Adjoint,

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du maire au bénéfice du 3<sup>ème</sup> Adjoint, M. Johan TAMAIN.

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Monsieur Johan TAMAIN, 3eme adjoint au maire, reçoit délégation de fonctions et de signature dans les domaines suivants.

Secteur d'activités : **Finances et ressources humaines**

- Gestion du personnel municipal
  - Signer les arrêtés d'avancement d'échelon et d'avancement de grade
  - Signer les arrêtés de nomination, de mutation et de radiation des effectifs
  - Signer les arrêtés relatifs aux congés de maladie
  - Signer les arrêtés relatifs au passage en demi-traitement en cas de maladie
  - Signer les arrêtés relatifs au régime indemnitaire
  - Signer les arrêtés portant mise en œuvre de la protection fonctionnelle
  - Signer les arrêtés portant sanction disciplinaire
  - Signer les documents relatifs aux congés de maladie et accident de services
  - Signer les notes de service
  - Signer les formulaires de paiement des frais de déplacement
  - Signer les courriers aux agents à caractère statutaire
  - Valider les autorisations d'absence et demande de congés du personnel communal
  - Valider les demandes de formation des agents
  - Réaliser les entretiens des agents
- Budget
  - Participation à l'élaboration des budgets et des comptes administratifs
  - Recherche de subventions
- Finances communales
  - Signature des titres de recettes, mandat de paiement et bordereaux

**ARTICLE 2 :**

Il est également donné délégation à M. Johan TAMAIN l'effet de signer :

Tous actes et documents ainsi que tous courriers et pièces administratives relevant de sa délégation.

Délégation de fonctions est également attribuée à M. Johan TAMAIN, en cas d'indisponibilité de M. le

Maire.

Les actes signés au titre de l'article NOIRÉTABLE portent les noms, prénoms, qualité de l'adjoint au



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de NOIRÉTABLE  
LOIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201592-20260323-A2026\_03\_32-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2026

Maire, ainsi que la mention suivante : « Par délégation du Maire ».  
S'il s'agit d'un arrêté, la présente délégation sera mentionnée dans les visas.

**ARTICLE 3 :**

Aucun engagement de dépense supérieure à 5000€ ne sera effectué sans l'aval et la signature de M. le Maire.

**ARTICLE 4 :**

M. le Maire est chargé de l'application du présent arrêté qui sera affiché en mairie, notifié à l'intéressée et transmis à M. le Préfet de la Loire.

Fait à NOIRETABLE, le 23 mars 2026  
Le Maire,  
Julien DEGOUT

